



Formation continuée RISE & Mobilité 2017-2018

Les prochains mois seront l'occasion de mettre en pratique des lignes de force du congrès de la CSC Wallonne « Débattons des défis de demain ». La Wallonie que la CSC veut demain, une Wallonie prospère et terre de bien-être pour tous et toutes aujourd'hui et pour demain, nous engageant à mettre à disposition des militants et délégués des lieux et des moyens pour réfléchir, analyser et agir. Aussi, la FEC organise des formations pour outiller les délégué-e-s chevronné-e-s à exercer leur mandat en lien avec les valeurs et objectifs d'une transition juste. Nous réitérons la session de l'année sociale dernière, au vu de son succès.

THEME

MOBILITE – ENVIRONNEMENT : L'EMPLOI DANS UNE ECONOMIE EN TRANSITION

OBJECTIFS

Au terme du cycle de formation, les participants seront capables de

- nommer les principaux enjeux d'une transition écologique socialement juste pour leur entreprise ;
- identifier des pistes pour la concertation à proposer à leur équipe syndicale ;
- utiliser un outil de diagnostic pour situer leur entreprise par rapport à ces enjeux.

PROGRAMME

- Jour 1 Mobilité et entreprise/institution : diagnostic des déplacements domicile-lieu de travail 2017- Mobilité dans une économie de transition – la transition énergétique : de quoi parle –t-on ? –l'économie collaborative ou de partage : nouvelles solutions de mobilité
- Jour 2 L'environnement est un thème de l'action syndicale depuis plus de 20 ans. Une enquête auprès des délégués CSC-FGTB et CGLB a été menée de mars à mai 2017 afin de vérifier l'état, l'existence de la concertation en entreprise en matière d'environnement et de mobilité .
Journée d'étude analyse les résultats et perspectives d'action dans les entreprises.
- Jour 3 Notre économie du futur, économie verte - Les principaux concepts de politiques environnementales, Concepts verts, tous les mêmes ? Les défis politiques et structurels vers une économie verte - Les enjeux sociétaux, environnementaux et syndicaux des nouvelles formes d'organisation du travail et d'emploi : ubérisation, télétravail, e-consommation, économie collaborative,....
- Jour 4 Appropriation d'un outil d'analyse pour anticiper les évolutions de la transition juste en terme d'emploi et de formation. Visite d'une expérience d'économie sociale inspirante aussi sur le plan environnemental.

PUBLIC

Militant-e-s et délégué-e-s chevronné-e-s ayant au moins terminé un cycle de 4 années d'exercice du mandat à la FEC
Membres d'équipes syndicales soucieuses d'intégrer l'environnement et la mobilité dans leur action syndicale

DATES ET LIEUX

Les formations auront lieu de 9h à 16h30

Centre de formation wallon à Bouge 10/10/2017– 21/11/2017 - 16/01/2018– 20/02/2018

Attention le 21 novembre, il s'agit d'une journée de formation et de réflexion soutenue par un colloque qui exceptionnellement se tiendra au centre de NAMUR

PERSONNES DE CONTACT POUR LE CONTRAT D'INSCRIPTION

Groupe de Bouge

rise@acv-csc.be ou mobilite@acv-csc.be , à parti d'octobre : Véronique Thirifays vthirifays@acv-csc.be (gsm : 0474 / 374 509)

Secrétariat : Myriam Bongrain mbongrain@acv-csc.be

Libération : 4 jours de formation en Congé éducation payé ou en libération, en accord avec le-la permanent-e (pas d'autres remboursements des pertes de salaires).

Formation continue RISE & Mobilité 2017-2018

Formations thématiques

THEME

ENVIRONNEMENT ET ENTREPRISE : SESSION BOUGE

OBJECTIFS

- Permettre aux délégués et militants chevronnés d'approfondir et ou de se remettre à niveau sur des thématiques environnementales actuelles.

MODALITES

Cette session est organisée sur 4 jours afin de pouvoir y participer via le congé éducation payé .

Toutefois, il est possible de choisir un ou plusieurs thèmes à la condition de réunir un groupe de 17 participants

minimum et que la demande se fasse au plus tard pour la mi-septembre 2017, compte-tenu des intervenants extérieurs.

Dans le cas de choix modulaire, la réservation de salle se fera par la fédération et/ou la centrale professionnelle.

PROGRAMME

○ Jour 1 : Le développement Durable en Wallonie : la stratégie de DD en Wallonie

Les 17 objectifs de DD définis dans le cadre de l'Agenda 2030 de l'ONU sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. Au cours de cette session de formation, nous nous arrêterons sur certains objectifs. Ceux ayant attiré au changement des modes de consommation et de production :

Alimentation – énergie- ressources

Alimentation durable et circuits courts (exemple de cahier de charges durables,...) : concerne l'ensemble des entreprises et institutions et de façon prioritaire les collectivités comme les établissements scolaires, les hôpitaux, les crèches, Mais également en tant que citoyen.

En pratique, que peut-on faire dans les entreprises ?

Les entreprises ont un rôle à jouer en matière de bonnes pratiques alimentaires à travers leur offre alimentaire. Beaucoup d'entreprises mettent en place une politique de développement durable ou définissent au moins une politique environnementale durable. Une politique alimentaire durable s'y intégrera logiquement.

Biodiversité et entreprises : Réseau Wallonie Nature : projets d'entreprises Nature admise Présentation d'outils existants ou en développement (Carrières et Diversité 2016-2020,...)

○ **Jour 2 : Energie : précarité énergétique et logement** : « 50% des ménages en risque de pauvreté sont en précarité énergétique (les deux phénomènes ne se recoupent pas, il est donc indispensable de mener des actions spécifiques)¹ : présentation de l'étude sur l'accès à l'énergie des ménages et l'accompagnement de ceux-ci par e RWADE, le RWLP et RTA.

Les énergies renouvelables : la plateforme TEPOS de l'APERRE : quel rôle pour les villes et communes wallonnes dans la transition énergétique ? quel rôle peuvent jouer les syndicats au niveau local ?

○ **Jour 3: La prévention des risques santé-environnement**

Produits dangereux, bruit, ondes électromagnétiques, pollution de l'air et aux perturbateurs endocriniens. Exposés et exercices pratiques d'analyse de risque.

Gestion efficace des ressources : économie circulaire et déchets

○ **Jour 4 : Communication et environnement**

Communiquer sur l'environnement en tant que délégué (CE, CPPT, DS)

Comment faire face aux résistances au changement, construire un dossier syndical sur un risque environnemental, connaître les points d'appui et les ressources, communiquer et convaincre les collègues, la direction, méthodologie d'action.

PUBLIC

Militant-e-s et délégué-e-s chevronné-e-s ayant au moins terminé un cycle de 4 années d'exercice du mandat à la FEC
Membres d'équipes syndicales soucieuses d'intégrer l'environnement et la mobilité dans leur action syndicale
Militants interprofessionnels (groupes spécifiques, comités de secteur)

DATES ET LIEUX

Les formations auront lieu de 9h à 16h30

Cette session de formation aura lieu au Centre de formation à Bouge :

Dates : 24/10/2017 – 05/12/2017 – 23/01/2018 – 20/03/2018

La formation s'ouvrira si au moins 17 participants confirmés.

Possibilité d'organiser une journée ou demi-journée pour les militant-e-s des groupes spécifiques de la CSC. (Même condition) sur les thématiques de l'énergie, de l'alimentation durable et sur la prévention des risques santé-environnement.

PERSONNES DE CONTACT POUR LE CONTRAT D'INSCRIPTION

rise@acv-csc.be , à partir d'octobre : Véronique Thirifays vthirifays@acv-csc.be (gsm : 0474 / 374 509)

Secrétariat : Myriam Bongrain mbongrain@acv-csc.be

Libération : 4 jours de formation en Congé éducation payé ou en libération, en accord avec le-la permanent-e (pas d'autres remboursements des pertes de salaires).

¹ Source : Baromètre de la précarité énergétique 2016, Fondation Roi Baudoin

Formations thématiques

THEME

ENVIRONNEMENT ET ENTREPRISE : **SESSION LIEGE**

OBJECTIFS

- Permettre aux délégués et militants chevronnés d'approfondir et ou de se remettre à niveau sur des thématiques environnementales actuelles.

MODALITES

Cette session est organisée sur 4 jours afin de pouvoir y participer via le congé éducation payé .

Toutefois, il est possible de choisir un ou plusieurs thèmes à la condition de réunir un groupe de 17 participants minimum et que la demande se fasse au plus tard pour la mi-septembre 2017, compte-tenu des intervenants extérieurs.

Dans le cas de choix modulaire, la réservation de salle se fera par la fédération et/ou la centrale professionnelle.

PROGRAMME

○ **Jour 1 :** L'environnement est un thème de l'action syndicale depuis plus de 20 ans. Une enquête auprès des délégués CSC-FGTB et CGLB a été menée de mars à mai 2017 afin de vérifier l'état, l'existence de la concertation en entreprise en matière d'environnement et de mobilité .

Journée d'étude analyse les résultats et perspectives d'action dans les entreprises. Attention cette journée a lieu exceptionnellement à Namur en commun avec les délégués CSC du groupe de Namur ainsi que des délégués de la FGTB et de la CGSLB

○ **Jour 2: La prévention des risques santé-environnement**

Produits dangereux, bruit, ondes électromagnétiques, pollution de l'air et aux perturbateurs endocriniens. Exposés et exercices pratiques d'analyse de risque.

○ **Jour 3 : Alimentation durable et circuits courts (exemple de cahier de charges durables,...) :** concerne l'ensemble des entreprises et institutions et de façon prioritaire les collectivités comme les établissements scolaires, les hôpitaux, les crèches, Mais également en tant que citoyen.

En pratique, que peut-on faire dans les entreprises ?

Les entreprises ont un rôle à jouer en matière de bonnes pratiques alimentaires à travers leur offre alimentaire.

Beaucoup d'entreprises mettent en place une politique de développement durable ou définissent au moins une politique environnementale durable. Une politique alimentaire durable s'y intégrera logiquement.

○ **Jour 4 : Communication et environnement**

Communiquer sur l'environnement en tant que délégué (CE, CPPT, DS)

Comment faire face aux résistances au changement, construire un dossier syndical sur un risque environnemental, connaître les points d'appui et les ressources, communiquer et convaincre les collègues, la direction, méthodologie d'action.

PUBLIC

Militant-e-s et délégué-e-s chevronné-e-s ayant au moins terminé un cycle de 4 années d'exercice du mandat à la FEC
Membres d'équipes syndicales soucieuses d'intégrer l'environnement et la mobilité dans leur action syndicale
Militants interprofessionnels (groupes spécifiques, comités de secteur)

DATES ET LIEUX

Les formations auront lieu de 9h à 16h30

Cette session de formation aura lieu au Centre de formation à la CSC de Liège

Dates : 21/11/2017, et 19/12/2017 – 10 et 11/01/2018

La formation s'ouvrira si au moins 17 participants confirmés.

PERSONNES DE CONTACT POUR LE CONTRAT D'INSCRIPTION

Sophie REGINSTER : sreginster@acv-csc.be

Libération : 4 jours de formation en Congé éducation payé ou en libération, en accord avec le-la permanent-e (pas d'autres remboursements des pertes de salaires).

FORMATION RISE – MOBILITE 2017-2018

CONTRAT D'INSCRIPTION

Contrat à envoyer dès que possible et pour 20 août à la FEC

À Myriam Bongrain : mbongrain@acv-csc.be avec copie à rise@acv-csc.be

Pour les formations qui se déroulent à Liège : À Sophie Reginster: sreginster@acv-csc.be

┌ Nom : Prénom :

┌ Adresse privée :

┌ Numéro de

┌ Adresse e-mail

┌ Lieu et date de naissance :

┌ Employeur :

_____ Adresse de l'employeur :

Je m'inscris à la session :

Aux dates :

- **Chaque inscrit s'engage à participer à l'ensemble du cycle de formation. Toute absence restera exceptionnelle, avertie au plus tard la veille de la formation et justifiée à la FEC.**
- **La FEC rembourse les frais de déplacement. Il n'y a pas d'autres remboursements de salaires que le Congé-Education payé ou le Crédit Syndical¹**

Je souhaite être libéré(e) en **CONGE-EDUCATION PAYE²** : OUI / NON

Date :

Signature :

² Si vous hésitez entre prendre un crédit syndical ou le Congé Education Payé, , parlez-en à votre permanent . Si vous n'êtes pas certain/e de bénéficier du CEP renseignez-vous auprès de la FEC.